

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°37 - 12 juillet 2024

Votre Lettre Pro prend ses quartiers d'été ! Prochaine Lettre à la rentrée, très bel été en Centre-Val de Loire ☀️

À la une 📰

Le rôle des infirmiers renforcé dans la prise en charge des patients atteints d'affections de longue durée

Pierre Charpentier, infirmier libéral à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), président de l'URPS Infirmiers Centre-Val de Loire

Un nouveau décret [paru le 27 juin 2024](#) vient renforcer le rôle des infirmiers diplômés d'État dans la prise en charge des patients atteints d'affections de longue durée. Une étape qui marque une progression majeure dans la prise en charge des patients atteints d'une maladie de longue durée, et la reconnaissance du métier d'infirmier. Point d'étape avec Pierre Charpentier, président de l'URPS Infirmiers Centre-Val de Loire.



Que dit ce décret ?

On n'a pas encore la traduction conventionnelle de ce décret, mais les patients peuvent nous choisir en tant qu'infirmiers référents, au même titre que le médecin traitant ou le pharmacien correspondant. Le patient est au centre du système de soins et nous sommes reconnus dans son parcours, ce qui est très positif. On deviendra ainsi référent pour le patient et on saura vers qui se tourner. Il y aura sans doute des missions de santé publique autour de cela, on attend une lettre de cadrage. Aujourd'hui, les patients peuvent nous nommer, on devient donc le professionnel référent.

Quelles vont être vos missions ?

On va faire un travail pluriprofessionnel et de la prévention. On est très satisfaits de cela, car on est reconnus dans le triptyque médecin-infirmiers-pharmaciens. Lorsqu'on a des courriers de l'hôpital, pour un recours à domicile, ce sera plus simple lorsque le référent sera indiqué : on saura vers qui se tourner. Si le logement n'est plus adapté, on pourra faire le lien avec les SSIAD, l'HAD, les assistantes sociales... ce sera plus simple et le patient pourra changer d'infirmier référent s'il le souhaite. Pour faire le lien avec les autres professionnels de santé, une reconnaissance financière suivra avec des objectifs de santé publique : faire un bilan de cancer colorectal, un frottis, etc. Le métier va évoluer plus dans le préventif que dans le curatif, on fera davantage d'actes par nous-mêmes, pour prévenir. C'est un tout, on est en train de refondre le métier d'infirmiers pour libérer du temps médical. Nous allons rester sur prescription mais le médecin pourra directement prendre contact avec l'infirmier indiqué comme référent. Si le patient est dans le coma, on pourra nous appeler pour donner les informations sur le suivi du patient.

Comment le métier peut-il évoluer ?

Dans le cadre de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé au mois de mars, on s'engage à développer un maximum des réponses simples pour la population, par les infirmiers, et en pluriprofessionnel. Comme par exemple, les interventions en astreinte en EHPAD la nuit. À l'avenir, on pourrait intervenir en accès direct sur les plaies, pour désengorger les centres hospitaliers. Suite à une chute, une coupure, on aimerait prendre en charge les patients pour éviter qu'ils attendent que le médecin soit disponible. On pourra aussi en profiter pour vérifier

leur vaccination. On est au plus proche des patients, on est les seuls à se déplacer pluriquotidiennement au domicile de nos patients. On peut réaliser différents examens au préalable tels que des bilans de diabète, pour faire gagner du temps au médecin quand il rencontre un patient pour la première fois. En parallèle des bilans, on va aussi pouvoir gérer les anticoagulants oraux, la prévention du diabète, tabac, cancers, maladies cardio-vasculaires...

L'avenir est à la prévention...

Nous nous engageons également à nous impliquer davantage sur le tutorat pour accompagner au mieux nos jeunes étudiants et pour les pérenniser dans notre région. Les IPA auront un rôle important à jouer, ils sont en plein développement, la réingénierie du diplôme qui touchera tous les infirmiers, libéraux et hospitaliers, va permettre de travailler sur une consultation infirmière pré-médicale efficace. Si on arrive à éduquer nos enfants correctement, on aura moins de soins, car la prévention sera plus importante et on aura moins de soucis. Les études pourraient se prolonger, avec davantage de stages, de spécificités. Il faut chambouler le parcours pour mettre le patient au centre ! On est tous interconnectés, on travaille tous ensemble pour le patient. Quand la ville va bien, l'hôpital va mieux. Les CPTS ont permis de créer du lien et des projets entre tous les professionnels de santé, mieux prendre en charge nos patients, et se rendre compte des capacités de chacun. On n'a plus peur de l'inconnu, c'est de l'acculturation. Le métier a tellement évolué depuis 15 ans, la collaboration est devenue indispensable.

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- La météo sanitaire
- Prévention : Carine Sauger, une coordinatrice régionale pour le service sanitaire des étudiants en santé
- Betty Blaumeiser, technicienne sanitaire de l'ARS 41, de retour de Mayotte
- À Bourges, pose de la première d'un nouveau centre de consultations médicales et paramédicales multi-spécialités
- Un nouveau centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales ouvre dans la région, à Chartres
- Le SAMU 36 s'équipe pour une meilleure qualité de vie au travail
- La ville Amboise renouvelle son contrat de ville avec l'ARS
- Une Maison itinérante des 1000 Premiers Jours prend vie au Grand Chambord

- A Pithiviers, l'hôpital de proximité va être entièrement rénové
- Quelle place pour les aidants ? L'URIOPSS Centre réunit le secteur associatif
- Maladies vectorielles à tiques : la région confrontée à un défi de santé publique
- Formation médicale à Orléans : une mission lancée pour faire le point
- Engagez-vous dans la lutte contre la dénutrition !
- Un projet pour renforcer la culture du signalement en Centre-Val de Loire
- 65 ans et plus : tous athlètes du quotidien !
- L'activité physique et sportive se développe dans les établissements de la région
- Un nouveau diplôme universitaire santé sexuelle à l'université de Tours
- En pratique : Latrogénie médicamenteuse : donnez votre avis !
- De nouveaux appels à projets
- Votre agenda
- Le coin RH : Le Pr Patrice Diot élu membre de l'Académie nationale de médecine
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Dengue : baisse de l'épidémie dans le monde, cas importés en métropole

La surveillance de la dengue est basée sur la déclaration obligatoire. Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, pendant la période d'activité des moustiques vecteurs, cette surveillance est renforcée avec des investigations de chaque cas et la mise en place d'actions de prévention en lien avec les Agences régionales de santé (ARS) et les opérateurs de démoustication.

En France, entre le début de l'année et le 30 avril, 2 166 cas de Dengue ont été déclarés dont 82 % contractés en Martinique ou en Guadeloupe où sévit une épidémie importante qui est en phase descendante depuis début mai. Parmi les autres zones du monde qui dénombrent le plus de cas, la même tendance est observée notamment pour l'Amérique du Sud. Il a été noté que pour certains pays d'Amérique Centrale, l'épidémie est toujours dans sa phase ascendante.

Entre le 1er mai (date de début de la surveillance renforcée) et le 9 juillet 2024, 781 cas importés ont été déclarés, majoritairement de la région aux Antilles. Au cours de la première semaine de juillet, un premier cas de dengue autochtone en France hexagonale a été déclaré en Occitanie. En Centre-Val de Loire, 38 cas importés dont 27 au mois de mai,

10 au mois de juin et 1 au mois de juillet, ont été déclarés depuis le début de la surveillance renforcée.

Pour plus d'informations, consultez le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire, [à consulter ici](#).

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à l'adresse ars45-alerte@ars.sante.fr.

Focus Prévention

Carine Sauger, une coordinatrice régionale pour le service sanitaire des étudiants en santé



Depuis 2 mois maintenant, une coordination régionale pour le service sanitaire des étudiants en santé a été mise en place, portée par Carine Sauger du Collégium Santé Centre-Val de Loire, à Tours. Créé en 2018, le service sanitaire s'adresse aux étudiants en santé avec pour but de les familiariser avec les enjeux de prévention en santé. "La coordination est devenue utile pour fluidifier le parcours, améliorer les liens entre les différents organismes de formation, déployer de façon plus homogène et équitable ce service sanitaire, mettre en place des services harmonisés pour l'ensemble de la région, notamment une plateforme de lieux de stage", énumère Carine Sauger, coordinatrice du service sanitaire pour notre région. "Ce service s'adresse à tous les étudiants en médecine, infirmiers, kinés, odontologie, maïeutique, psychomotriciens, pharmaciens, ergothérapeutes, mais aussi, à titre expérimental dans notre région, aux étudiants du pôle médico-technique à Tours, c'est-à-dire les futurs techniciens de laboratoire, les manipulateurs d'électroradiologie médicale et préparateurs en pharmacie. Aujourd'hui dans notre région, tous les étudiants bénéficient d'un stage. "Il reste à identifier les indicateurs d'activité sur le plan régional, l'objectif étant de favoriser l'interprofessionnalité et développer l'offre de stage, pour aller vers des thématiques moins courantes, et qui font partie des thématiques inscrites dans le Projet régional de santé".

La mission de Carine Sauger : contribuer à la réalisation d'un l'état des lieux du dispositif SESA en prenant contact avec l'ensemble des acteurs de la région, donc les organismes de formation, les CLS, l'Education nationale, l'ARS. "Nous sommes dans une première phase de diagnostic, avec comme objectif de déployer la plateforme nationale pour recenser les terrains de stage". Depuis 2023, l'ARS reprend sa place de pilote, et va progressivement inciter les acteurs de la formation à indiquer les terrains de stage disponibles [sur la plateforme nationale](#). Ils seront consultables par les étudiants à partir d'avril 2025. "Cela va permettre aussi de clarifier le rôle des différents acteurs". Les étudiants doivent effectuer leur stage une fois dans leur cursus : deux semaines sont banalisées pour l'ensemble de la région, en novembre (du 18 au 22 novembre 2024) pour préparer l'action ; et en mars/avril (du 31 mars au 4 avril 2025), pour réaliser effectivement l'action. Toujours dans le même objectif : "sensibiliser les étudiants à la promotion/prévention de la santé et à la démarche de projets en interdisciplinarité".

En bref

Betty Blaumeiser, technicienne sanitaire de l'ARS 41, de retour de Mayotte



Une technicienne sanitaire « eaux » de Loir-et-Cher a été missionnée par la réserve sanitaire pour venir en renfort à Mayotte dans le cadre de la crise du choléra. À la suite d'une sécheresse en 2023 (due à une saison des pluies trop pauvre n'ayant pas pu remplir les retenues collinaires) ainsi qu'une production inférieure à la demande, le besoin en eau à Mayotte a atteint un niveau critique. Pour y faire face, la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE) doit couper l'eau un jour sur trois. Depuis mars 2024, Mayotte est confrontée au choléra, avec plus de 160 cas. Afin de réaliser la vaccination (le vaccin se présente sous forme de suspension buvable obtenue avec une poudre effervescente dissoute dans l'eau), il est nécessaire aux équipes soignantes de disposer d'eau de bonne qualité. Une campagne massive de vaccination autour des foyers épidémiques a débuté début juillet. Accompagnée d'un technicien de laboratoire du secteur privé, Betty BLAUMEISER a travaillé en collaboration avec les agents de l'ARS, durant 3 semaines, en juin. « Faire partie de la réserve sanitaire me semblait important. C'était une expérience très enrichissante. L'équipe « eau potable » de Mayotte nous a vraiment bien épaulée. J'ai pu mettre mon savoir-faire au service d'une autre ARS». Bravo Betty !

À Bourges, pose de la première d'un nouveau centre de consultations médicales et paramédicales multi-spécialités



La première pierre du nouveau pôle de santé situé à Bourges Aéroport, a été posée lundi 8 juillet. Prévu pour ouvrir en janvier 2025, ce nouveau pôle regroupera un centre de

consultation médicale et paramédicale, une micro-crèche, une société de service à la personne et un distributeur d'équipement médicaux. Concernant le centre, à pleine puissance, le centre pourra accueillir les activités libérales de 9 ETP de médecins, 5 ETP de kinésithérapeutes, 1 ETP d'ergothérapeute et 1 ETP d'enseignants A.P.A. "Le centre a été conçu architecturalement pour permettre un mode d'exercice innovant des professions médicales et paramédicales", peut-on lire dans le projet. Grâce à des assistants médicaux, le centre pourra proposer 35% de consultations en plus. Le pôle de consultation de second recours accueillera notamment le Dr Hichem Kenhioui, médecin de médecine physique et réadaptation. Il est financé à hauteur de 30 000 euros par l'Agence régionale de santé pour le lancement de la pluridisciplinarité. Une micro-crèche a également été prévue, dont les horaires d'accueil et le fonctionnement seront en lien avec les impératifs et besoins des soignants et auxiliaires de vie. Une société de service à la personne ouvrira en septembre 2024 et sera dirigée par des soignants. Elle aura pour projet de se spécialiser sur une prise en charge de la dépendance qu'elle soit temporaire en post opératoire, ou à plus long terme en cas de maladie chronique, de handicap ou de grand âge. Enfin, une cellule commerciale de 300m² accueillera un distributeur d'équipements médicaux, qui mettra en avant l'aménagement du domicile, l'intégration de la domotique. Une belle synergie évidente à venir avec l'équipe de service à la personne.

Un nouveau centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales ouvre dans la région, à Chartres

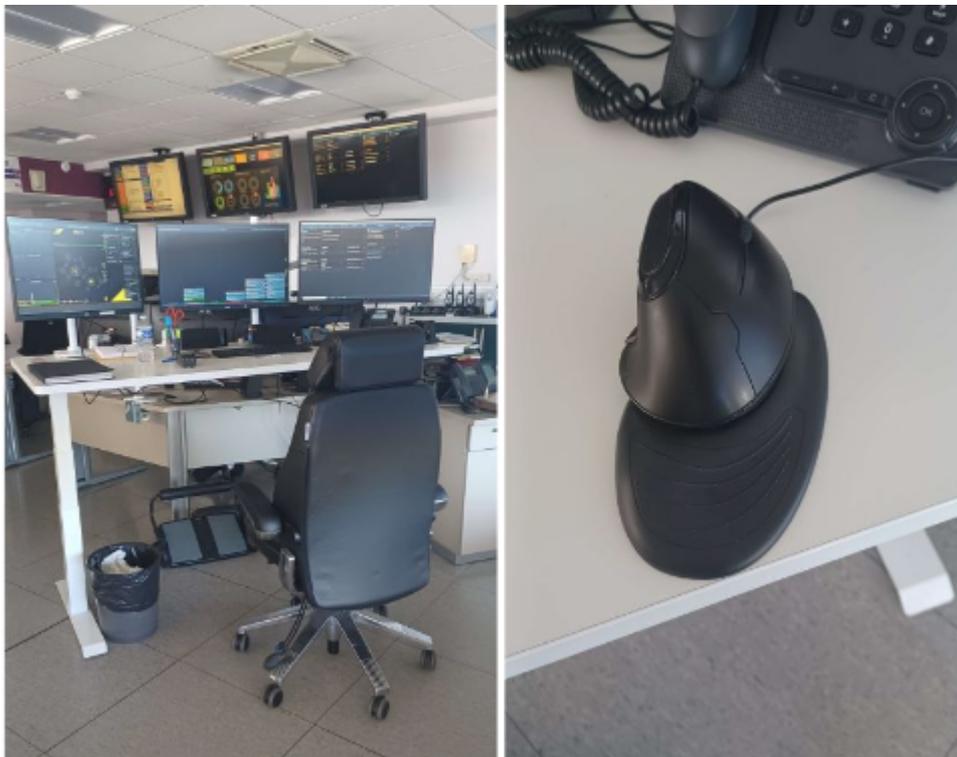


Suite à un appel à projets du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes en 2020, un Centre de prise en charge des auteurs (CPCA) de violences conjugales a ouvert dans notre région. L'antenne de Chartres, inaugurée le 29 avril dernier et située au Point

Justice à Chartres, 5 rue du Docteur Michel Gibert, est portée au niveau départemental par l'association ASSOEDY, en lien avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi que les chefs de juridiction du tribunal judiciaire de Chartres. "Nous prenons déjà en charge 650 mesures de contrôle judiciaire dans le ressort de la Cour d'appel de Versailles, dont 60% pour des faits de violences conjugales et intrafamiliales", nous explique Daniel Leitao-Louro, directeur de l'association ASSOEDY et de l'antenne du CPCA de Chartres. Un premier bilan a été transmis au procureur d'Eure-et-Loir : 11 auteurs ont été pris en charge depuis l'ouverture, entre le 25 avril et fin juin 2024. "Nous n'avons pas un nombre de places définies, mais nous assurons des permanences mensuelles, à raison de deux par mois, avec un psychologue clinicien formé à la prise en charge des auteurs de violences conjugales, qui s'occupe des entretiens individuels de suivi thérapeutique, dans le cadre des obligations de soins".

L'ASSOEDY agit en effet dans le cadre d'un mandat judiciaire du juge des libertés et de la détention (JLD), au titre d'une ordonnance de placement sous contrôle judiciaire intégrant une obligation de soins. "L'objectif : permettre un accompagnement psychologique de la personne jusqu'à l'audience correctionnelle où elle sera jugée, et mettre au travail une modification de son comportement, par la prise de conscience de la gravité des faits, les conséquences sur la victime, sur les enfants, et lui permettre d'appréhender les violences de manière différente, et l'aider à trouver les ressources nécessaires pour empêcher la récurrence", poursuit Daniel Leitao-Louro. "Il y a toujours un résultat positif, car les auteurs sont pour la majorité volontaires dans cette démarche d'accompagnement, ils s'inscrivent dans un parcours de soins. Lorsqu'ils se présentent à l'audience, ils ont cheminé et sont bien souvent différents par rapport au moment où ils ont commis les faits. C'est une action de responsabilisation et d'accompagnement thérapeutique". Contact : cpca28@assoedy.org ou au 07.48.93.21.86.

Le SAMU 36 s'équipe pour une meilleure qualité de vie au travail



Le SAMU du département de l'Indre s'équipe pour une meilleure qualité de vie au travail, notamment pour ses assistants de régulation médicale (ARM). "Dans un premier temps, nous avons effectué le changement de notre logiciel de régulation, avec EXOS, qui remplace Centaure depuis le 12 mars, un seul logiciel pour la téléphonie et la régulation", nous raconte Christophe Geneste, cadre de santé au SAMU 36. "Dans la pratique, c'est plus de rapidité dans la gestion des appels, plus ergonomique pour les ARM. Et la possibilité de travailler jusqu'à 9 personnes en conférence, avec une option visio". Le Samu a commencé par remplacer les trois écrans de chaque poste de régulation. "On a également travaillé sur le réaménagement de la salle de régulation, dans un projet de qualité de vie au travail (QVT), avec des tables de travail à hauteur variable, l'achat de fauteuils haut de gamme, de souris ergonomiques, de nouveaux repose-coudes au niveau des claviers". Le SAMU a également pour projet d'équiper les écrans d'une lampe témoin, pour indiquer que les ARM sont en cours d'appel. Le but : améliorer la qualité de vie au travail des ARM. "Nous venons d'obtenir la confirmation du financement par l'ARS du réaménagement de la salle de régulation. Ce sera des travaux d'ampleur, avec une enveloppe de 20 millions d'euros : l'ensemble de la salle du SAMU 36 va être refaite et agrandie". Si les équipements ergonomiques ont été testés et déjà en cours d'achat, les travaux de la salle seront eux livrés à l'automne 2026. "Il est prévu de lancer la recherche d'un maître d'œuvre dès fin août". De nouveaux équipements et une nouvelle salle pour un meilleur confort de tous !

La ville Amboise renouvelle son contrat de ville avec l'ARS



Photo ©Ville d'Amboise

Lundi 8 juillet a eu lieu la séance de signature du contrat de ville 2024-2030 au centre social et culturel d'Amboise, dans le quartier de la Verrerie. Le département compte deux contrats de ville : celui de la métropole de Tours, qui englobe une douzaine de quartiers répartis sur Tours, Saint Pierre des Corps, La Riche et Joué-les-Tours (dont la nouvelle mouture a été signée jeudi matin) ; et celui d'Amboise avec deux quartiers prioritaires : la Verrerie et Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance. Le contrat de ville d'Amboise représente environ 2 500 habitants soit 19% de la population communale, avec des enjeux importants, notamment pour le quartier de la Verrerie : le renforcement de l'ouverture du quartier, de la communication et des modes de coopération entre les acteurs sociaux et le travail sur l'image positive du quartier pour mettre en valeur son histoire. Du côté du quartier Patte d'Oie - Malétrenne - Plaisance, il s'agira d'achever et réussir la rénovation urbaine en s'attaquant aux problématiques pendantes d'amélioration structurelle et de gestion urbaine : l'isolation phonique des logements, la maîtrise des charges, la gestion des espaces publics et l'aménagement des espaces verts. Mais aussi de répondre à l'évolution du peuplement du quartier par une politique de logement adaptée accroissant l'offre de petits logements, ou encore d'intensifier l'accompagnement sanitaire et social des personnes : personnes âgées et à mobilité réduite, jeunes en difficulté ou présentant des risques de décrochage, victimes d'addictions et en souffrance psychique, ménages violents ou dysfonctionnels dans l'occupation de leur logement.

Au total, quatre nouvelles thématiques ont émergé dans la suite logique du précédent contrat de ville : emploi, développement économique, insertion professionnelle ; transition écologique et cadre de vie ; tranquillité publique, prévention, citoyenneté ; cohésion sociale et émancipations (santé, lien social, accès aux droits, éducation). "Cela fait un an et demi qu'on prépare le contrat. L'été dernier, une consultation citoyenne a été menée par les médiateurs de la ville à Amboise. Une restitution a eu lieu dans un vaste

séminaire en octobre, au cours duquel une photographie des atouts et faiblesses de nos quartiers a été dévoilée”, nous précise Pascal Salvaudon, responsable du service Politique de la Ville d’Amboise. “Côté santé, nous allons accentuer notre travail pour lutter contre le mal-être des adolescents, mais aussi autour de la problématique de la parentalité et de la réussite éducative, la santé psychique, où les délais de rendez-vous sont trop longs. Nous devons aussi développer la prévention sanitaire au sein des établissements scolaires, et lutter contre la précarité chez les personnes âgées”. Au programme : “une meilleure coordination des acteurs de terrain, une meilleure efficacité des subventions, une meilleure cohérence dans les actions mises en place. On a revu le calendrier et le pilotage de nos actions”, ajoute Pascal Salvaudon. “Comme tous les territoires de France, il y a depuis l’après-Covid de nouvelles fragilités dans les foyers, qu’on ne repérait pas avant”. Plus concrètement, la ville va renforcer son Espace Santé Jeunes et a par exemple lancé un nouveau chantier d’insertion avec les habitants des quartiers, dans un parcours de retour vers l’emploi : la construction d’un vélo-cargo électrique. Une belle initiative !

Une Maison itinérante des 1000 Premiers Jours prend vie au Grand Chambord



Une Maison dédiée aux 1000 Premiers Jours se met en place dans la communauté de communes du Grand Chambord, en Loir-et-Cher. La structure est portée par l’association Les Tout P’tits 41, créée par Françoise Riverin, anciennement auxiliaire de puériculture, qui a notamment travaillé à la maternité. Le centre a pour objectif premier d’aider à l’allaitement, une porte d’entrée pour aborder d’autres problématiques ! Les Tout P’tits 41 propose des permanences au centre hospitalier de Blois, le jeudi et des cours de préparation à l’allaitement ; des interventions sur le sommeil, l’alimentation, le portage auprès des futurs et jeunes parents dans quatre communes du contrat local de santé du

Grand Chambord ; et la Maison des 1000 Premiers Jours située à Bracieux dans le bâtiment 84, avec en soirée l'organisation d'atelier des papas et d'échanges de pratiques entre professionnels. "C'est une maison itinérante car nous nous déplaçons sur le Grand Chambord, avec un point fixe à Bracieux, puis on se déplace et on s'installe dans des salles communales", explique Françoise Riverin, présidente de l'association Tout p'tits 41. Une salariée est arrivée début juin pour lancer les activités de la structure. Les maternités (hôpital et polyclinique), sages-femmes libérales, pédiatres sur Blois et pharmacies orientent les mères qui en expriment le besoin. Celui de parler, d'être écoutées et accompagnées sur l'alimentation, le sommeil, les gestes qui sauvent. L'association portera une action dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, début août, avec la présence de l'équipe mobile territoriale de prévention de coordination de soins psychiques en périnatalité et un forum à l'attention des parents avec la mise en place d'une chambre des erreurs. "On veut aller en dehors de la ville, vers les milieux ruraux pour accompagner les parents ou futurs parents peu importe leur lieu de domicile. L'objectif est de créer du réseau et d'orienter les personnes vers les bons acteurs", confie Françoise Riverin, qui annonce le lancement des ateliers à la parentalité au mois de septembre. "Avec un apéro pour les papas une fois par mois, pour qu'ils viennent échanger sur leurs difficultés, leur ressentis. Et davantage les intégrer dans la parentalité". Bravo Françoise !

A Pithiviers, l'hôpital de proximité va être entièrement rénové



Lundi 8 juillet, dans la soirée, a été inaugurée la première tranche des travaux de rénovation du centre hospitalier de Pithiviers. Dans les trois années à venir, les deuxième et troisième étages du bâtiment principal vont être entièrement rénovés. Le niveau 2 abrite les soins médicaux et de réadaptation, le niveau 3 abrite le service de médecine. "Nous allons passer de 45 lits actuellement à 70 sur les deux étages", a déclaré Jean-Robert Chevallier, directeur général adjoint du centre hospitalier universitaire (CHU) d'Orléans, auquel est rattaché Pithiviers, à La République du Centre. Un accroissement qui va de pair avec l'augmentation de l'activité. "100 % des chambres seront à un lit et 60 % PMR (pour les personnes à mobilité réduite)", précise-t-il. L'objectif avec ce chantier est de refaire les chambres de A à Z : l'électricité, la plomberie, le chauffage, les peintures, les sols... Seize chambres ont déjà été réhabilitées depuis l'automne 2023. Les travaux de rénovation devraient donc être achevés d'ici trois ans. Au total, ce chantier de rénovation va coûter 12 millions d'euros, pour des conditions d'hospitalisation et de travail modernes, pour un hôpital de proximité en forte progression de son activité. Sur cette enveloppe, huit millions sont pris en charge par l'ARS Centre-Val de Loire, le reste étant assumé par l'établissement hospitalier via un emprunt. Clara De Bort, directrice générale de l'ARS, présente à Pithiviers, rappelle l'importance des hôpitaux de proximité : "ils ont un vrai sens dans notre système de santé. C'est pourquoi nous avons décidé de faire cet effort". Un

établissement ancré dans son territoire et plein de projets ! “Les travaux étaient absolument nécessaires, on attend la suite ! On passe du 20e au 21e siècle”, s'enthousiasme le Dr Marie-Claude Pocquet, présidente de la CME du CH de Pithiviers. “Nous avons travaillé sur notre projet médico-soignant 2023-2027, qui a pour objectif de conforter une offre de proximité pour la population, renforcer l’ancrage territorial de l’établissement, améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge, et développer l’attractivité vis-a-vis des professionnels de santé”, poursuit Marie-Claude Pocquet. “Nous avons aussi un projet gériatrique ambitieux avec l’ouverture d’un hôpital de jour SMR au deuxième semestre 2024 !” L’objectif du Dr Pocquet : développer l’offre de soins en hôpital de jour. “Nous avons déjà ouvert un HDJ Douleurs, bientôt ce sera en rhumatologie, et je souhaite monter un HDJ Soins palliatifs en 2025 !”

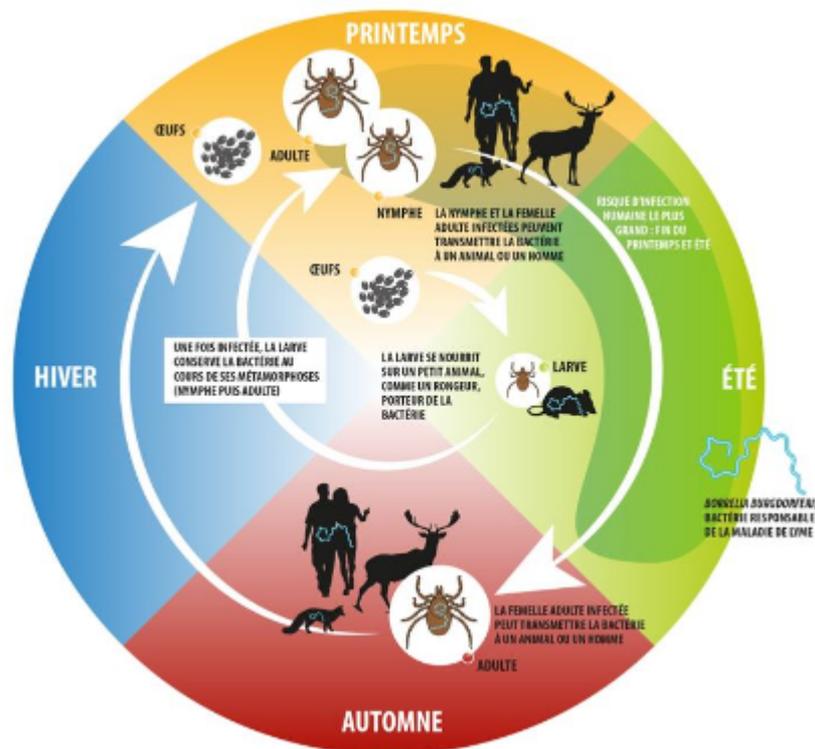
Quelle place pour les aidants ? L’URIOPSS Centre réunit le secteur associatif



Les associations et les professionnels de ces associations ont pour vocation d’intervenir auprès de personnes vulnérables, et pour certaines, de prendre part au maintien à domicile de ces mêmes personnes. On estime aujourd’hui entre 8 et 11 millions le nombre d’aidants en France, qui aident de façon régulière et à domicile, une ou plusieurs personnes de leur entourage en situation de dépendance ou en perte d’autonomie. L’Uriopss Centre a donc organisé une journée régionale, le 4 juillet dernier, visant à permettre aux associations de réfléchir à la place qu’elles laissent aux aidants dans un contexte d’évolution de l’offre qui place l’accompagnement à domicile comme prioritaire

sur l'accompagnement en établissement et service. Et les projets pour développer les ressources pour les aidants dans notre région ne manquent pas : annuaire des aidants en Eure-et-Loir, Icope et plan anti-chutes avec l'ERVMA, plateforme d'accompagnement et de répit en Indre-et-Loire... La journée a été l'occasion de les recenser. Et de faire le point sur la stratégie nationale "Agir pour les Aidants 2023-2027". Il s'agit toujours et encore de repérer les besoins des aidants, de structurer les solutions d'accompagnement et de répit existantes et les pérenniser, d'améliorer la visibilité de l'offre et de soutenir les dispositifs innovants émergents des territoires répondant aux besoins. Dans ce cadre, en mars 2024, a été lancé par l'ARS et les 6 conseils départementaux un appel à manifestation d'intérêt portant sur l'offre de répit pour aidants de personnes âgées en situation de perte d'autonomie autour de solutions de répit à domicile et hors domicile. Le cahier des charges était volontairement "non encadrant" afin de laisser des projets innovants émerger des territoires. Une vingtaine d'acteurs sur l'ensemble de la région se sont positionnés. On avance !

Maladies vectorielles à tiques : la région confrontée à un défi de santé publique



La région Centre-Val de Loire, comme l'ensemble de la France métropolitaine, est confrontée à un défi de santé publique lié aux maladies vectorielles à tiques. La présence de la tique *Ixodes ricinus* dans la région expose la population aux piqûres de tiques et potentiellement au risque de transmission de la bactérie *Borrelia burgdorferi sensu lato*, responsable de la borréliose de Lyme, si la tique est elle-même infectée. D'autres

pathologies telles que l'encéphalite à tique, actuellement identifiée chez des personnes résidentes ou ayant séjourné dans l'Est de la France peuvent également poser des défis à l'avenir. Sur la période de 2018 à 2023, selon les données du Réseau Sentinelles, la région a enregistré un taux d'incidence annuel moyen pour la borréliose de Lyme de 66 cas pour 100 000 habitants (environ 1 700 cas par an) vus en médecine générale. Entre 2017 et 2022, les cas hospitalisés (environ 45 par an en moyenne) sont principalement des personnes âgées de plus de 60 ans et des enfants de 5 à 14 ans et 40% d'entre eux ont présenté une forme neurologique.

La séroprévalence de la borréliose de Lyme chez les travailleurs forestiers, estimée en 2020 à 10,3% en région Centre-Val de Loire, apporte des informations sur l'exposition réel au virus et complètent les connaissances sur les expositions aux piqûres de tiques. Selon les données du Baromètre de Santé publique France 2019, plus d'un tiers de la population de la région (35%) indique avoir déjà été piqué par une tique au cours de sa vie. La prise de conscience de la population quant aux risques liés aux piqûres de tiques est élevée, 94% de la population indiquant savoir que les tiques peuvent avoir des conséquences sur la santé humaine. Cependant, les mesures de protection dans la population qui se sent exposée varient, avec le port de vêtements longs largement privilégié (73%). Il est impératif de souligner l'importance de toutes les mesures de prévention individuelle contre les piqûres de tiques et notamment la recherche et le retrait des tiques après une exposition (seule 46% de la population régionale déclarant entreprendre cette action). Retrouvez un bulletin régional dédié [par ici](#).

Face à l'apparition de symptômes suite à une piqûre de tique, le médecin généraliste peut se rapprocher d'un des centres régionaux de compétence des maladies vectorielles à tiques (CHU d'Orléans et Tours) qui peut accompagner la prise en charge du patient. Ils jouent également un rôle d'expertise, de partage d'informations, de recherche et d'enseignement sur ces maladies. Le centre de compétence des maladies vectorielles à tique d'Orléans est organisé de la manière suivante : les patients sont vus en consultation pluridisciplinaire à l'occasion d'un hôpital de jour. Ils sont d'abord reçus par un binôme infectiologue et rhumatologue puis ils sont vus en consultation avec une psychologue. La douleur étant le motif de consultation le plus fréquent, cette organisation permet en cas d'exclusion du diagnostic de maladie de Lyme, d'explorer d'autres pathologies de type rhumatismales grâce à l'expertise du rhumatologue. Le rôle de la psychologue est d'évaluer l'impact de la douleur et de la fatigue dans la vie quotidienne du patient et de proposer une prise en charge spécifique, indépendamment du diagnostic retenu. Pour les cas les plus difficiles, le dossier du patient est présenté au CHU de Rennes au Centre référence des maladies vectorielles à tique (CRMVT).

Formation médicale à Orléans : une mission lancée pour faire le point



Suite au premier rapport remis au Premier ministre en mars 2022 concernant la formation médicale en Centre-Val de Loire et la création d'un pôle hospitalo-universitaire à Orléans, une mission a été lancée le 24 juin dernier, par les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur, et leurs inspections générales respectives. L'objectif : faire le point après la création du CHU d'Orléans, effective depuis octobre 2023, et l'accréditation de l'université d'Orléans pour le 1er cycle en sciences médicales. "Une nouvelle mission des inspections générales était nécessaire pour évaluer le développement universitaire médical à Orléans, ainsi que pour étudier les conditions d'ouverture d'un deuxième cycle de médecine (DFASM)", explique la lettre de mission. Des expertises sur les ressources humaines, les conditions budgétaires et l'implication des personnels médicaux non-universitaires doivent également être menées. Les inspecteurs seront notamment en charge de dénombrer les postes requis pour la participation aux enseignements et l'encadrement des stages. Enfin, ils devront prendre en considération plus largement la création d'une unité de formation et de recherche de santé et la mise en place des Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS), anciennement ECNi. Le rapport sera rendu fin août 2024.

Engagez-vous dans la lutte contre la dénutrition !



Engagez-vous dans la lutte contre la dénutrition. Du 12 au 19 novembre, le Collectif de lutte contre la dénutrition organise la Semaine nationale de la dénutrition 2024 à laquelle vous pouvez vous inscrire dès maintenant. L'objectif ? Qu'un maximum d'acteurs se mobilise afin de sensibiliser le public le plus large possible aux dangers de la dénutrition des personnes âgées, hospitalisées ou en situation de handicap. Le formulaire de labellisation est disponible dès maintenant [par ici](#), pour vous permettre d'inscrire votre idée, de recevoir le soutien du Collectif pour la mettre sur pied et de communiquer avec la documentation contenue au sein du kit de communication dédié. Quelle action pouvez-vous mener ? Une foule de possibilités s'offre à vous. Choisissez celle qui vous correspond le plus ! Réalisez un portrait inspirant, montez une conférence, une exposition ou un webinaire sur le sujet, mettez sur pied du portage de repas, un petit-déjeuner d'échanges, une distribution de repas enrichis... La Semaine n'attend que votre action cousue main pour être la plus efficace auprès de vos publics. Pour plus d'inspiration, retrouvez un guide d'actions [par ici](#).

Un projet pour renforcer la culture du signalement en Centre-Val de Loire



La direction de la Santé Publique et Environnementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire lance un projet visant à renforcer la culture du signalement dans notre

région. Ce projet, essentiel pour améliorer la veille sanitaire et la qualité des soins, cherche à surmonter les obstacles à la déclaration et à optimiser la surveillance sanitaire. En s'appuyant sur un questionnaire diffusé aux différents professionnels de santé libéraux, aux laboratoires ainsi qu'aux établissements de santé et médico-sociaux, l'objectif est d'identifier les freins et besoins liés aux signalements obligatoires (les maladies à déclaration obligatoire, les événements indésirables graves associés aux soins, les infections associées aux soins, les expositions environnementales, les incidents de vigilance, etc...). Les données recueillies permettront de simplifier les procédures de signalement, d'améliorer la qualité des données et de soutenir les professionnels dans leurs activités de signalement. Tous les acteurs concernés sont vivement invités à participer activement à ce projet en répondant au questionnaire avant le 2 septembre pour une meilleure sécurité des soins en Centre-Val de Loire. Le questionnaire est disponible [par ici](#). Nous estimons que le temps nécessaire pour remplir le questionnaire est de 10 à 15 minutes. Merci d'avance !

65 ans et plus : tous athlètes du quotidien !



Avec 450 000 habitants de plus de 75 ans à l'horizon 2040, dont près de 40 % vivant seuls, la question du vieillissement de la population se pose de façon aiguë en Centre-Val de Loire. Avec l'arrivée des générations du baby-boom à l'âge de la retraite, le vieillissement se poursuit et engendre de nouveaux besoins, notamment en termes d'accompagnement à domicile ou en institution. En cet été sportif, l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire s'associe avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie de la région pour diffuser ce message de prévention aux 65 ans et plus afin de promouvoir la pratique d'activités physiques simples et régulières et ainsi de limiter le risque de perte d'autonomie. Cette campagne, dénommée « 65 ans et plus : tous athlètes du quotidien ! », présente plusieurs exemples d'activités simples à effectuer au quotidien. Les 65 ans et plus pour lesquels

l'Assurance Maladie dispose d'une adresse mail ont reçu ou vont recevoir prochainement un courriel afin de les sensibiliser à l'intérêt de bouger au quotidien. Pour les assurés sans adresse mail, l'information sera diffusée avec leurs relevés de remboursements sur la fin d'année. En parallèle, un kit de visuels (numériques et à imprimer) est également mis à votre disposition [sur le site de l'ARS](#), pour que vous puissiez partager la campagne sur vos canaux de communication.

L'activité physique et sportive se développe dans les établissements de la région



En cette année olympique, l'ARS Centre-Val de Loire s'engage pour promouvoir l'activité physique et sportive dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS), et a lancé deux appels à candidatures, un pour les personnes âgées, l'autre pour les personnes en situation de handicap. Les commissions de sélection de ces projets se sont tenues cette semaine ! Concernant les activités physiques et sportives pour les personnes handicapées, ce sont 173 708 euros qui viennent d'être débloqués pour 9 projets, regroupant minimum trois ESMS. Ces projets visent à développer une pratique régulière et pérenne des personnes handicapées. Des partenariats entre ESMS et des clubs sportifs autour de pratiques sportives variées (équitation, cyclisme, fitness, escalade...) souvent associées à des événements festifs de type « olympiades » seront développés. Du côté de l'appel à candidatures pour promouvoir les activités physiques et sportives auprès des personnes âgées, ce sont 391 808 euros financés en CNR ONDAM pour 15 projets impliquant des grappes de 3 EHPAD minimum. Les projets (gym sur chaise, vélo adapté, renforcement

musculaire, yoga, danse assise, activités de prévention des chutes, judo, etc.) sont variés et incluent souvent des compétitions inter-EHPAD ou intergénérationnelles ! Plusieurs projets concernent résidents et salariés des EHPAD, pour renforcer la cohésion dans les établissements 😊

Un nouveau diplôme universitaire santé sexuelle à l'université de Tours



Un nouveau diplôme universitaire de santé sexuelle à l'Université de Tours ! Il est ouvert à toutes personnes souhaitant approfondir ses connaissances en santé sexuelle. Les [inscriptions](#) sont ouvertes jusqu'au 4 septembre 2024 (nombre de places limité), pour une 1ère session de formation qui aura lieu entre décembre 2024 et juin 2025, à raison de 2 jours par mois. Ce diplôme permettra de valider la formation théorique pour le protocole de coopération en santé sexuelle (portée par le CHRU de Tours), tout en développant une culture commune, positive et respectueuse des acteurs du champ de la santé sexuelle. Toutes les informations sur ce nouveau DU [par ici](#).

En pratique

Latrogénie médicamenteuse : donnez votre avis !

Prescripteurs, saurez-vous relever le défi ?

Enquête régionale "flash" sur vos prescriptions :

Charge anticholinergique

Antalgiques opioïdes

Revue de médication

Benzodiazépines

Inhibiteurs de la pompe à protons

Prescripteurs s'occupant de patients "fragiles"* au sein d'établissements sanitaires

* > 65 ans avec ALD ou > 75ans

? 15 questions ⌚ < 5 minutes

L'OMÉDIT Centre-Val de Loire mène une enquête flash régionale, pour collaborer autour de la lutte contre la iatrogénie médicamenteuse et de la pertinence des prescriptions de médicaments potentiellement inappropriés dans une population fragile (plus de 65 ans avec ALD ou plus de 75 ans). L'ensemble des prescripteurs travaillant au sein d'établissements sanitaires concernés par les prescriptions médicamenteuses chez les patients "fragiles" sont invités à y répondre. L'objectif : cibler rapidement auprès des prescripteurs le besoin d'accompagnement à l'optimisation des prescriptions des patients « fragiles » autour de 5 thématiques : les benzodiazépines, les inhibiteurs de la pompe à protons, les antalgiques opioïdes, la charge anticholinergique et la revue de médication. Répondez à l'enquête [par ici](#), jusqu'au 31 juillet.

Se former à l'évaluation dans le médico-social



Pour se préparer à l'évaluation, maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité, promouvoir l'amélioration continue, réussir l'analyse des événements indésirables, et redonner du sens aux pratiques professionnelles, QUALIRIS vous propose des formations adaptées au secteur médico-social, organisées dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut du Travail Social (ITS) et certifiées QUALIOPI. Notre Structure Régionale d'Appui vient de publier le calendrier de formations pour le second semestre. Informations et inscriptions [par ici](#).

Appel à projets

👉 Dans le cadre de son plan régional pour l'attractivité des professionnels de santé, l'ARS lance son 3e appel à candidatures d'attribution d'une prime d'attractivité estivale pour les nouveaux diplômés en contrepartie d'un engagement de travail d'un an au sein d'un établissement ou service médico-social pour personnes âgées ou en situation de handicap. Toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures afin de définir les établissements porteurs d'une Unité de soins palliatifs (USP) en région Centre-Val de Loire. Le développement des USP fait partie des mesures à développer dans le 5ème Plan national des soins palliatifs 2021 – 2024. Candidatez avant le 30 septembre [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures afin de définir les établissements porteurs d'un Hôpital de jour (HDJ) en médecine palliative en Centre-Val de Loire. Le développement des HDJ de soins palliatifs fait partie des mesures à développer dans le 5ème Plan national des soins palliatifs 2021 – 2024. Candidatez avant le 30 septembre [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à projets à destination des services d'urgences, SAMU et SMUR de la région Centre-Val de Loire pour accompagner les établissements dans l'amélioration des conditions de travail des agents des services d'urgences, SAMU et SMUR. Candidatez avant le 27 septembre [par ici](#).

Agenda

Événement Culture Santé au CHU d'Orléans

Vous êtes-vous déjà demandé comment la lecture peut-elle améliorer notre expérience de l'hospitalisation ? Ou comment les histoires peuvent-elles renforcer la relation entre les soignants et les résidents ou les patients ? Venez nourrir vos réflexions lors du premier Rendez-vous de la Recherche sur le thème "Lecture et Santé", organisé par le Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire. Cet événement se tiendra le **vendredi 6 septembre** 2024 à partir de 13h30 au CHU d'Orléans (salle de conférence Guillemeau). Un événement ouvert à tous. Pour s'inscrire, c'est [par ici](#).

Journée régionale de formation du CPias

Le CPias (centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins- Centre-Val de Loire vous invite à sa journée de formation régionale de l'automne, qui se tiendra le **mardi 10 septembre** 2024 de 9h30 à 16h30, au Centre Hospitalier Trousseau à Tours, salle du 12ème. Cette journée s'adresse aux hygiénistes et référents hygiène de la région (toute la journée), et aux biologistes de la région pour ce qui concerne l'après-midi. Programme et inscriptions : n.vandermee@chu-tours.fr.

Colloque Surexposition aux écrans

Le **samedi 28 septembre** à Orléans, le collectif CoSE organise son 2ème colloque sur le thème de l'addiction aux écrans, des effets des contenus violents et de la pornographie chez les adolescents. Retrouvez le programme détaillé [ci-joint](#) et pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien [par ici](#).

Journée prévention et promotion de la santé

La FRAPS Promotion Santé Centre-Val de Loire est heureuse de vous inviter à sa journée annuelle de la prévention et promotion de la santé : « Activité physique et Santé » le **jeudi 3 octobre** 2024, à Olivet (Loiret).

Journée Régionale des Référents en Antibiothérapie

Le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire porté par l'ARS et le CHRU de Tours organise sa première Journée Régionale des Référents en Antibiothérapie. Tout médecin ou pharmacien intéressé ou impliqué dans le bon usage des antibiotiques peut s'inscrire à cette journée. Grâce au soutien de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF), cette journée est prise en charge via Infectio DPC et aura lieu le **mercredi 20 novembre** 2024 à la Maison des Sports, rue de l'aviation, 37210 Parçay-Meslay. Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien [par ici](#).

Journée Régionale Intimité et Handicap

L'UNAPEI Centre-Val de Loire, le Centre Ressource Intim'Agir Centre-Val de Loire et le CREA Centre-Val de Loire organiseront une journée régionale le **jeudi 28 novembre** 2024 de 9h15 à 17h à l'Escale, à Saint Cyr Sur Loire : « Intimité et handicap : écouter, comprendre, respecter ». Cette journée ouverte à tous (personnes en situation de handicap, aidants, professionnels de l'accompagnement) se propose d'explorer différentes facettes de ce thème, à travers : les regards croisés d'un juriste, d'une aidante, d'une pair-intervenante et d'une psychologue-sexologue ; des ateliers et des stands thématiques : théâtre-forum, socio-esthétique, portraitiste, etc. Les inscriptions seront ouvertes début du mois de juillet.

Le coin RH

Le Pr Patrice Diot élu membre correspondant de l'Académie nationale de médecine



Le Pr Patrice Diot, pneumologue, a été Doyen de la faculté de médecine de Tours de 2014 à 2024 et Président de la Conférence des doyens de médecine de 2020 à 2022. Patrice Diot a été élu membre correspondant de l'Académie nationale de médecine. A ce titre, il participe désormais aux travaux de l'académie, laquelle a pour mission de répondre, à titre non lucratif, aux demandes du Gouvernement sur toute question concernant la santé publique et de s'occuper de tous les objets d'étude et de recherche qui peuvent contribuer aux progrès de l'art de guérir. Élu à vie par ses pairs, il pourra un jour devenir membre titulaire.

👉 Une nouvelle directrice vient d'être nommée à la CPAM d'Eure-et-Loir : Aurélie Le Sueur. Elle a pris ses fonctions le 1er juillet dernier.

👉 Une nouvelle présidente a été élue pour le Conseil départemental de l'Ordre des médecins du Loir-et-Cher : Evelyne Christol.

La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- Cheffe d'Unité ERVMA à Tours
- Coordinateur du PTSM d'Eure-et-Loir
- Recherche Psychiatre à la Clinique RONSARD
- Recherche Médecin Généraliste au sein de la Fondation Perce-Neige à TRUYES
- Opérateur de Soins Non Programmés dans la CPTS du Pays Chartrain

Envoyer votre annonce à l'adresse suivante : ars-cvl-paps@ars.sante.fr !

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°37 - 12 juillet 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)